



LISTES DES PIÈCES À JOINDRE SUR E-SYNERGIE LORS DU DÉPÔT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MESURE FEAMPA

M5 - Aide à la modernisation des ports de pêche, sites de débarquement et halles à marée

Pour tous les demandeurs

Annexes techniques de la mesure M5 dûment complétées	
Relevé d'identité bancaire	
Statuts du demandeur	
Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles (devis retenus)	
Devis comparatifs : - pour toute dépense comprise entre 3 000 € et 10 000 € : 1 devis comparatif supplémentaire (d'un autre fournisseur ou prestataire), - pour toute dépense supérieure à 10 000 € : 2 devis comparatifs supplémentaires (d'un autre fournisseur ou prestataire)	
Acte de propriété, titre d'occupation du Domaine Public Maritime, ou baux concernant les surfaces et/ou bâtiments concernés par le projet	
Preuve de la représentation légale ou du pouvoir donné pour un demandeur agissant en qualité de représentant légal ou en vertu d'un pouvoir qu'il lui est donné (convention de mandat ou délégation de pouvoir et signature, etc.)	
Pièce d'identité du représentant légal	
Attestation de régularité sociale (URSSAF/MSA/ENIM)	
Attestation de régularité fiscale	
Délibération de l'organe compétent approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel et autorisant le responsable légal à solliciter l'aide	
Bilans comptables des trois derniers exercices fiscaux réalisés	

Le cas échéant :

Pour les dossiers déposés par un mandataire : Pièces d'identités du mandant et du mandataire	
--	--

Pour les projets financés par un prêt : justificatif d'accord de prêt	
Si la demande est présentée TTC : Attestation de non-récupération de la TVA ou toute autre pièce équivalente fournie par les services fiscaux	
<u>Pour les demandeurs soumis aux règles de la commande publique</u> : Procédure interne des achats / Toutes les pièces du marché (avis de marché, CCAG, CCTG, CCAP et CCTP, acte d'engagement, bordereau de prix, règlement de la consultation, Dossier de Consultation des Entreprises, Rapport d'Analyse des Offres signé, notifications de rejet, notification du candidat retenu, Acte d'Engagement signé)	
Pour les projets sollicitant des aides publiques autres que Région, Etat et Europe : tout document permettant de justifier que ces aides ont bien été obtenues par le demandeur (le cas échéant)	
Pour les demandes d'aides déposées par ailleurs dans le cadre d'un appel à projets, fournir la preuve de la réponse à l'appel à projets et, le cas échéant, la preuve de la sélection du dossier à la suite de cet appel à projets	
Pour les projets concernant la manipulation des produits de la pêche et de l'aquaculture : agrément sanitaire	
Pour les projets de construction de bâtiment : permis de construire	
Pour les projets soumis à déclaration ou autorisation au titre des Installation Classées pour la protection de l'Environnement (ICPE) : copie de la déclaration ou de l'autorisation	
Lorsque ces documents, sont exigés par la réglementation : étude d'impact de l'autorisation ICPE, notice, évaluation des incidences au titre de Natura 2000, etc...	